



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'inégale répartition de la terre et des moyens de travail entre les agriculteurs, cause économique fondamentale de l'inégalité de leurs revenus

Claude Reboul, M.C. Al Hamchari

Citer ce document / Cite this document :

Reboul Claude, Al Hamchari M.C. L'inégale répartition de la terre et des moyens de travail entre les agriculteurs, cause économique fondamentale de l'inégalité de leurs revenus. In: Économie rurale. N°106, 1975. Population et travail agricoles (fin) pp. 15-22;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1975.2356>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1975_num_106_1_2356

Fichier pdf généré le 08/05/2018

L'INEGALE REPARTITION DE LA TERRE ET DES MOYENS DE TRAVAIL ENTRE LES AGRICULTEURS, cause économique fondamentale de l'inégalité de leurs revenus

par Claude REBOUL et Marie-Claude AL HAMCHARI

INRA, Station Centrale d'Economie et de Sociologie Rurales, Paris

INTRODUCTION

Bien que l'idéologie productiviste des années d'après-guerre soit passée de mode, et que, de plus en plus, on tende à s'interroger, en agriculture comme dans les autres secteurs de l'économie, sur le bien-fondé social d'un accroissement incessant de la productivité du travail, il n'en demeure pas moins que cet accroissement est un fait. La dénonciation de ses inconvénients objectifs de toute sorte : sur la santé des travailleurs, sur leur vie sociale, mais aussi sur la fertilité des sols, le climat, la faune et la flore, les paysages agraires... est d'abord un témoignage de son existence et de l'aggravation de ses conséquences (1).

Une telle évolution est en relation directe avec la recherche par les agriculteurs d'un meilleur revenu. En effet, s'il est vrai que sur une longue période, celui-ci ne se soit pas accru à la mesure de la productivité de leur travail, ces deux variables restent cependant, à un moment donné de la conjoncture, étroitement liées.

Les observations du Réseau Comptable d'Information Agricole en fournissent une fois de plus l'illustration (2). Le produit d'exploitation par travailleur, retenu ici comme critère de productivité du travail, est fortement corrélé avec le revenu agricole par travailleur familial (graphique 1). Augmenter la productivité de leur travail, cela demeure pour les agriculteurs, dans les limites du possible, un moyen sûr d'augmenter leur revenu, ou tout au moins de le maintenir, sinon de ralentir sa dégradation, dans le contexte d'une détérioration relative des termes de l'échange entre produits agricoles et produits industriels.

L'augmentation de la productivité du travail peut résulter d'un accroissement du produit d'exploitation à main-d'œuvre constante ou d'une diminution de main-d'œuvre à produit d'exploitation constant ou encore de toute solution intermédiaire. Dans tous les cas, l'obtention du résultat implique, soit une amélioration de l'emploi productif de la main-d'œuvre, soit une augmentation des moyens de travail mis à sa disposition, soit une conjugaison de ces deux actions. Selon les contraintes structurelles auxquelles il est soumis, dont les plus générales sont relatives à la

terre cultivable, à la main-d'œuvre mobilisable et à l'argent disponible pour l'investissement, et qui se traduisent notamment par une inégale répartition de la terre et des moyens de travail entre les exploitations, les modalités d'action de l'agriculteur seront différentes.

Il en résulte une différenciation des combinaisons de facteurs de production, selon les structures de production des exploitations, autrement dit une différenciation des systèmes de production qui répond précisément, c'est ce que nous nous proposons de montrer, à un objectif commun à l'ensemble des agriculteurs, de productivité du travail et par là même de revenu.

La différenciation des systèmes de production selon les exploitations est fonction à la fois et simultanément de la dimension des exploitations et des conditions régionales. Pour la commodité de l'exposé, nous traiterons ces deux aspects successivement.

I — DIFFERENCIATION DES SYSTEMES DE PRODUCTION SELON LA DIMENSION ECONOMIQUE DES EXPLOITATIONS

Les données statistiques que nous utilisons dans ce texte proviennent du Réseau d'Information Comptable Agricole. A leur sujet, une remarque préalable s'impose.

Le Réseau d'Information s'efforce d'être représentatif, au niveau national, de l'ensemble des exploitations engagées, d'une façon que l'on peut estimer irréversible, dans la production marchande (3). Mais les informations rassemblées ne permettent qu'une description à la fois incomplète et approximative du cycle des échanges marchands de l'exploitation agricole.

En nous référant à Marx pour décrire ce cycle, et en supposant, pour simplifier, aucune source de revenu extra agricole, nous dirons que le capital productif, constitué par la force de travail et les moyens de travail (semences, engrais, aliments du bétail, équipements, cheptel, etc...) grossi de plus-value, donne le capital marchandise, source de capital monétaire qui permet, par la rémunération de la force de travail et l'achat des moyens de travail, la reproduction simple ou élargie du cycle. Si nous convenons d'exprimer la rémunération de la force de travail familiale par les dépenses de consommation nécessaires

(1) Sur l'idéologie productiviste, cf. notamment : LACOMBE P. et LIFRAN R. — Les recherches sur les structures agricoles. *Economie Méridionale*, n° 84, 4^{me} trimestre 1973.

Sur l'accroissement de la productivité du travail en agriculture, cf. WAGNER C. — 20 ans de comptes agricoles. *Economie et statistique*, n° 50, novembre 1973.

(2) Le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) est la version nationale d'un réseau d'observations comptables européen institué par le Conseil de la Communauté Economique Européenne en juin 1965, et destiné à fournir une information régulière sur le revenu des agriculteurs et les facteurs de ce revenu. Le RICA a été mis en place en 1968.

(3) Ont été retenues dans l'échantillon les exploitations qui occupent l'exploitant pendant au moins les trois quarts de sa capacité de travail annuelle et dont plus de la moitié de la production est commercialisée. Les exploitations non spécialisées d'une surface agricole utile inférieure à 5 ha sont exclues de l'échantillon.

à son entretien et à sa reproduction, nous constatons que les informations rassemblées par le RICA ne permettent pas une description complète du cycle des échanges marchands puisque les dépenses de consommation de la main-d'œuvre familiale ne sont pas relevées sur les exploitations de l'échantillon comptable, pas plus du reste que les autres éléments de ce qu'il est convenu d'appeler le compte privé (4).

Cette description incomplète est aussi approximative car l'autoconsommation est incluse dans le produit d'exploitation et valorisée sur les mêmes bases que la production commercialisée (5).

L'absence de données sur les dépenses de consommation de la main-d'œuvre familiale est grave de conséquences pour l'analyse économique puisqu'elle interdit de chiffrer le revenu net de l'exploitation. Pour analyser les relations entre l'organisation de l'exploitation et le revenu des agriculteurs, il nous faudra nous contenter du critère du revenu agricole, qui est la somme du revenu net et des dépenses de consommation de la main-d'œuvre familiale, donc qui confond un résultat de la production et un facteur de la production. En agissant ainsi, nous conférons au revenu agricole par rapport à l'organisation de l'exploitation une valeur explicative qu'il n'y a aucune raison a priori d'estimer supérieure à celle du revenu net (nous pensons en fait que c'est le revenu net, c'est-à-dire le profit, et non le revenu agricole, qui joue en dernière instance, un rôle déterminant).

Compte tenu de l'inégalité des effectifs de main-d'œuvre familiale selon les exploitations, nous retiendrons pour comparer leur efficacité économique le revenu agricole par travailleur familial.

Nous avons réuni un certain nombre de données issues de l'échantillon comptable « France entière » du RICA, relatives à l'exercice 1971 (6), dans les tableaux : 1 (Facteurs de production, produit et revenu) ; 2 (Composition du produit d'exploitation) ; 3 (Répartition des cultures, effectifs du cheptel).

Les exploitations sont groupées par systèmes de production homogènes, selon la typologie du RICA qui est basée sur la composition du produit d'exploitation et sur la classe de surface agricole utile. Elles sont ordonnées en fonction du revenu agricole par travailleur familial.

A l'examen des tableaux, un certain nombre de relations tendanciennes apparaissent (7) :

1 — Les exploitations les plus grandes par leur superficie sont aussi celles qui emploient le plus grand nombre de travailleurs, qui mettent en jeu les plus gros moyens financiers (actif brut foncier et d'exploitation, charges réelles) qui ont le plus fort produit d'exploitation et qui obtiennent le revenu agricole par travailleur familial le plus élevé (tableau 1, graphique II). La dispersion est inégale selon les critères. Le rapport entre les valeurs extrêmes est de 1 à 15 pour la SAU, d'environ 1 à 10 pour l'actif brut, les charges réelles, le produit d'exploitation et le revenu

agricole par travailleur familial, mais seulement de 1 à 2 pour la main-d'œuvre. L'exode rural et la mécanisation ont permis une diminution relativement beaucoup plus forte de la main-d'œuvre sur les grandes exploitations que sur les petites, en raison de l'incompressibilité relative de la main-d'œuvre familiale.

On peut résumer les phénomènes précédents en disant que le **revenu agricole par travailleur familial varie dans le même sens que la « dimension économique » de l'exploitation** (8). Si l'on cherche à exprimer par un critère synthétique cette dimension économique, alors c'est le **produit d'exploitation** qui nous paraît le plus approprié. Ce critère couvre en effet les charges réelles globales, avec lesquelles il est fortement corrélé, les dépenses de consommation de la main-d'œuvre familiale et le bénéfice de l'exercice en cours. Il permet la comparaison entre des exploitations dont les modes de faire-valoir sont différents, et qui ont recours inégalement à l'emprunt et à l'emploi de main-d'œuvre salariée. Il est enfin l'expression approximative, à l'autoconsommation près, notamment, du capital marchand, la forme du capital, au sens économique du terme, le plus accessible, en valeur, par la voie comptable, l'absence de données sur les dépenses de consommation familiales interdisant de chiffrer le capital productif sur toutes les catégories d'exploitation.

2 — **L'organisation de l'exploitation est fonction de sa dimension économique.** Quand celle-ci varie, la part du capital emprunté dans le capital total varie dans le même sens et il en est de même de la part de la main-d'œuvre salariée dans la main-d'œuvre employée totale. Par contre, la part des surfaces en faire-valoir direct dans la SAU varie en sens inverse (tableau 1).

En somme, on pourrait dire, si l'on ne surestimait ainsi abusivement la liberté d'action du chef d'exploitation, que lorsque la quantité d'argent que celui-ci est susceptible d'engager dans la production agricole diminue, tout se passe comme s'il tendait, pour comprimer au maximum ses coûts de production, à consacrer une part croissante de cet argent à des dépenses productives, en réduisant frais financiers et dépenses de fermage et en limitant l'emploi de la main-d'œuvre salariée au profit de la main-d'œuvre familiale, dont la rémunération est plus aisément compressible. Il serait aisé de montrer aussi le développement parallèle de l'autoconsommation et de diverses activités d'auto-fourniture (9).

Mais ces résultats appellent un autre commentaire : quand l'économie marchande atteint un certain seuil de diffusion dans l'économie de l'exploitation, les traits que cette dernière conserve d'une économie non marchande tendent à changer de signification économique. Ils ne sont plus seulement les témoins d'un mode de production antérieur au mode de production capitaliste, et dans lequel dominaient les activités d'autofourniture. Ils deviennent les conditions mêmes de la pénétration de l'économie marchande dans les petites exploitations, en permettant précisément de réduire, notamment en abaissant la rémunération monétaire de la force de travail, au minimum le montant des capitaux nécessaires pour que fonctionne le

(4) Cf. les travaux de RAINELLI P. et LEON Y., dans ce domaine. Notamment : Le comportement financier des agriculteurs. P. Rainelli. Station d'Economie Rurale de Rennes, 1974.

(5) Des dépouillements complémentaires nous ont cependant montré que son importance statistique est réduite dans l'échantillon comptable et nous ne l'individualiserons pas dans les résultats présentés.

(6) Cf. CARLES, LEGRIS, TILLY, HOSSENLOPP, TERTIAN. Réseau d'information comptable agricole 1971. Résultats des entreprises adhérentes. Paris, INSEE et Ministère de l'Agriculture (SCEES). L'exercice 1971 est le plus récent de ceux dont les résultats complets et définitifs ont été publiés à la date de cette étude (mai 1974). Il concerne 2.130 exploitations.

(7) Les relations tendanciennes dont il est fait état ici, relatives à l'exercice 1971, ont été vérifiées sur les résultats des exercices 1969 et 1970. Une analyse des résultats 1969 est contenue dans notre texte : « Concentration des capitaux et différenciation des systèmes de production dans l'agriculture française ». INRA, Paris, janvier 1972.

(8) On trouve déjà cette expression dans le livre de MALASSIS L. — Economie des exploitations agricoles. Armand Colin, 1958, p. 114 : « La somme des charges ou des produits mesure la dimension économique » (de l'exploitation). Mais le critère retenu pour le classement des exploitations des échantillons internationaux analysés est la surface cultivée.

(9) En somme, plus la dimension économique de l'exploitation diminue, et plus celle-ci s'éloigne du modèle de l'exploitation capitaliste pure, dans lequel toute la terre est louée, toute la main-d'œuvre est salariée et tous les moyens financiers sont empruntés. Elle s'en rapproche dans le cas contraire. D'une façon générale — est-il nécessaire de le souligner ? — la théorie marxiste du système capitaliste fournit une clef pour relier les phénomènes mis en évidence dans cette étude et en donner une explication cohérente globale.

cycle des échanges marchands à l'intérieur de l'exploitation (10). Dans un autre ordre d'idées, l'agriculture à temps partiel joue un rôle analogue.

3 — Quand la dimension économique de l'exploitation varie, on constate encore que les moyens de travail engagés par travailleur varient dans le même sens.

Cette variation dans la structure des facteurs de production mis en œuvre reflète une différenciation des techniques de production et plus généralement **une différenciation des systèmes de production selon la dimension des exploitations.**

Quand la dimension économique de l'exploitation augmente, les productions relativement plus exigeantes en main-d'œuvre qu'en moyens de travail font place progressivement aux productions relativement plus exigeantes en moyens de travail qu'en main-d'œuvre.

La composition du produit d'exploitation se modifie : les parts relatives des cultures spéciales (maraichères et fruitières) des productions bovines laitières, porcines et avicoles, régressent progressivement au bénéfice des céréales (11) et des plantes sarclées (racines et tubercules) (tableau 2). On constate en même temps que la composition du cheptel bovin se modifie au détriment des vaches laitières, et au bénéfice des bêtes d'élevage et de boucherie, cependant que diminue la charge de bovins par unité de surface (tableau 3).

Simultanément, le produit d'exploitation par travailleur, critère de productivité du travail, augmente (tableau 1). Par contre, si le produit d'exploitation par hectare, critère de productivité du sol, tend à varier en sens inverse, pour les exploitations d'une même famille de systèmes de production, la liaison linéaire n'est pas significative pour l'ensemble des exploitations (annexe). On peut supposer que l'augmentation des rendements des productions avec la dimension économique de l'exploitation tend à annuler l'effet de la différenciation des productions. Cette différenciation des systèmes de production peut être interprétée comme l'expression diverse selon les structures de production des exploitations d'une **exigence de productivité du travail commune à toutes les catégories d'exploitations** et qui n'est en dernière instance que le témoignage de leur commune soumission à la loi du profit (12).

Des exploitations de grande dimension économique peuvent avoir une grande superficie (polyculture) ou une petite superficie (cultures maraichères, serres, élevage industriel). Par contre, les exploitations de petite dimension économique sont très généralement de petite superficie. Or, la variation des effectifs de main-d'œuvre et particulièrement de main-d'œuvre familiale selon les diverses catégories d'exploitations est beaucoup plus réduite que celle des surfaces cultivées. Les valeurs extrêmes sont, on l'a vu, de 1 à 2 pour la main-d'œuvre, et de 1 à 15 pour la surface cultivée, de sorte que la surface cultivée par travailleur est aussi très dispersée : de 1 à 12.

Les exploitations de petite dimension économique ont donc généralement une faible surface par travailleur. Ayant

par ailleurs, comme en témoignent le montant de leur actif brut, ou encore de leurs charges réelles, de faibles disponibilités financières, seules les productions relativement plus exigeantes en main-d'œuvre qu'en moyens de travail sont susceptibles d'employer au maximum leur force de travail et de répondre ainsi à l'exigence de productivité du travail et par conséquent de revenu (13).

Quand la dimension économique de l'exploitation devient trop faible pour assurer l'emploi minimum de la main-d'œuvre familiale nécessaire pour faire vivre la famille, la recherche d'un autre emploi, généralement non agricole, permet une pratique de l'agriculture à temps partiel qui a justement pour résultat d'ajuster la capacité de travail de la main-d'œuvre à la dimension de l'exploitation (14).

On peut attribuer le même rôle, mais pour l'ensemble des exploitations, d'une part à l'emploi des saisonniers, dont le plein emploi est assuré, et qui, payés à la tâche le plus souvent, ont un rendement du travail particulièrement élevé, d'autre part au travail par entreprise, qui connaît une extension remarquable depuis plusieurs années. Dans les deux cas, l'écrêtement de la répartition saisonnière du travail permet précisément d'améliorer l'emploi de la main-d'œuvre permanente.

Ces procédés d'ajustement entre l'offre et la demande de travail à l'intérieur de l'exploitation agricole sont cependant inégalement accessibles aux exploitations selon leurs dimensions, et ont, en tout état de cause, une importance statistique limitée.

Sur les petites exploitations, la terre cultivée et les moyens de travail engagés restent très généralement insuffisants pour assurer, dans la limite des jours disponibles pour les travaux des champs (15) le plein emploi d'une main-d'œuvre dont le faible effectif, ajusté aux chantiers les plus exigeants, et le caractère familial, provoquent la rigidité.

Pour le quart des exploitations de l'échantillon (16), la surface cultivée par homme est inférieure à 9 ha, avec une faible proportion de cultures spéciales : 3 % de la SAU au maximum, soit 0,40 ha ; le nombre maximum de têtes de bétail par travailleur est de 13 pour les bovins, dont 5 vaches laitières, de 16 pour les porcs et de 152 pour les volailles (tableaux 1 et 3).

Or, l'échantillon comptable sous-représente, nous l'avons vu, les plus petites exploitations. Ces chiffres ne donnent donc qu'une idée approximative, faussée par défaut, du **sous-emploi chronique qui grève lourdement les coûts de production des petites exploitations.** L'écart entre le temps de production et le temps de travail y est maximum, de sorte qu'il est probable que la valeur du capital créé ne suffirait pas, au moins pour une partie d'entre elles, à assurer sans soutien des prix le renouvellement du capital productif, les autres étant de toute façon éliminées.

(10) La petite production marchande n'est autre que le résultat de cette interférence entre le mode de production capitaliste et le mode de production traditionnel d'auto-subsistance. On ne peut la considérer comme un mode de production spécifique.

(11) Cf. ALTMANN C., CRANNEY J., EVRARD P., MATHAL P., VIAU C. : « La spécialisation des productions céréalières et bovines et ses conséquences économiques ». INRA. Paris. 1973. Relevons au passage la tournure techniciste du titre. En fait, la spécialisation est aussi et nécessairement un phénomène économique, étroitement dépendant du système économique et social global. Si ce système est changé, la spécialisation peut prendre de toutes autres formes, comme l'ont notamment montré les réformes agraires de l'après-guerre dans les pays de l'Est européen.

(12) Le fait que ce profit puisse être nul sur les plus petites exploitations ou même négatif, quand l'exploitant « mange » son capital, n'est pas contradictoire avec leur soumission à la loi du profit, fonction d'objectif qui régit, comme pour toutes les exploitations, leurs systèmes de production.

(13) La façon même dont les agriculteurs adaptent leurs systèmes de production à leurs structures de production témoigne de leur communauté de comportement économique en tant que producteurs marchands. L'étrange hypothèse d'une double rationalité, en vogue depuis quelque temps chez certains économistes ruraux, semble reposer sur une confusion entre l'effet : la spécialisation de la production, et la cause : le comportement économique des agriculteurs face à leur inégale dotation en facteurs de production.

(14) Cf. BRUN A., LACOMBE Ph., LAURENT Cl. — « La place des agriculteurs à temps partiel en France » Cahiers de l'ISEA, série AG n° 10. Economies et sociétés, 1972.

(15) Les travaux différables sont, de façon générale, en polyculture-élevage, insuffisants pour assurer le plein emploi des jours non disponibles pour les travaux des champs.

(16) Systèmes de production : bovins-terres labourables BT3, bovins B3, bovins B4, bovins-porcins-volailles BPV3, soit 525 exploitations sur 2 052, système : culture fruitière excepté.

II — DIFFERENCIATION DES SYSTEMES DE PRODUCTION SELON LES CONDITIONS REGIONALES

Toutes les relations décrites précédemment se manifestent presque sans aucune distorsion à l'intérieur d'une même famille de systèmes de production : agriculture générale, terres labourables et bovins, etc... Il n'en est plus de même quand il y a passage d'une famille à une autre. Des distorsions apparaissent, d'une ampleur variable selon les relations analysées. La représentation graphique fait apparaître une disposition en feuilles d'artichaut (graphiques I et II).

La modification progressive de la combinaison des facteurs de production quand la dimension économique de l'exploitation varie suppose qu'aucune contrainte particulière ne vienne entraver cette évolution. Dans le cas contraire, on constate à partir de certains seuils des phénomènes de blocage de la combinaison des facteurs de production et de changement dans la nature des productions et non plus seulement dans leurs proportions.

Supposons par exemple que les dépenses de capital que le chef d'exploitation peut mettre en œuvre, sous forme de moyens de travail et de force de travail, augmentent, à surface agricole constante. Le changement de système de production ne va plus se faire dans le sens de l'extensification, qui implique l'absence de contraintes en surface, il prend le chemin de l'intensification.

C'est ce qui ressort par exemple de la comparaison des systèmes de production B4 (bovins, 5 à 10 ha) et CF4 (cultures fruitières, 5 à 10 ha). La surface agricole est la même : 7,5 ha et les effectifs de main-d'œuvre familiale sont égaux : 1,5 travailleur (tableau 1). Mais le montant des charges réelles pour CF4 est plus de trois fois supérieur à celui de B4 : 42.100 F contre 13.300 F. L'intensification sur CF4 est à base de cultures fruitières (le lait ne permettrait ni le plein emploi des disponibilités en capital ni celui de la main-d'œuvre familiale). Le revenu agricole par travailleur familial double : 14.800 F pour CF4 contre 7.100 F pour B4. Le surplus de travail entraîne l'emploi de main-d'œuvre salariée (0,8 travailleur).

Ce genre de phénomènes témoigne de l'incidence de facteurs qui apparaissent nécessairement masqués dans les statistiques : « France entière » auxquelles nous nous sommes référés. Selon les régions, les facteurs de production subissent des contraintes d'acquisition et d'emploi spécifiques, liées au relief et aux conditions pédoclimatiques (17), à la pression démographique, aux marchés des produits et des facteurs, etc... qui ont notamment pour conséquence une certaine localisation géographique des productions.

La différenciation des systèmes de production selon les dimensions des exploitations s'accompagne d'une différenciation selon les conditions régionales.

Mais cette différenciation régionale ne se fait pas à égalité quant aux conditions d'emploi des facteurs de production et aux revenus des agriculteurs. (C'est précisément une des causes des distorsions observées au niveau de l'ensemble des systèmes de production dans les relations entre variables économiques que nous avons décrites).

Analysons, par exemple, les raisons de la supériorité économique du système AG2 (agriculture générale, 20 à 50 ha) sur le système TB2 (terres labourables et bovins, 20 à 50 ha). L'écart entre les revenus agricoles par travailleur familial : 25.700 F pour AG2, 20.700 F pour TB2, est

relativement beaucoup plus fort (et de sens inverse) qu'entre les produits d'exploitation : 84.000 F et 86.200 F (tableau 1). Or, les surfaces cultivées sont voisines : 36 ha, mais les structures de production des exploitations sont différentes. La surface cultivée par travailleur est de 22,6 ha pour AG2 et de 17,9 ha pour TB2. La valeur des moyens de travail engagés par travailleur est de 23.600 F pour AG2 et de 19.600 F pour TB2 et ces écarts pèsent sur la productivité du travail : le produit d'exploitation par travailleur atteint 52.500 F pour AG2 et seulement 43.100 F pour TB2.

On constate encore une fois qu'à dimension économique égale, les systèmes de production qui correspondent aux plus fortes dépenses en moyens de travail par travailleur procurent aussi généralement les plus forts revenus agricoles par travailleur familial. Dans la mesure où précisément, les facteurs régionaux contribuent à déterminer la pratique des systèmes de production, on retrouve ici une des manifestations du phénomène bien connu des disparités régionales.

CONCLUSION

Face à l'inégalité de leur condition dans la disposition et la mise en œuvre des facteurs de production, les agriculteurs réagissent en adaptant leurs systèmes de production à leurs contraintes d'exploitation, et d'abord à la terre qu'ils peuvent cultiver, aux moyens de travail qu'ils peuvent engager par travailleur, aux effectifs de main-d'œuvre qu'ils doivent employer.

Dans cette adaptation, ils ne retirent cependant pas, loin s'en faut, des revenus égaux des systèmes de production qu'ils pratiquent (18). En effet, d'une part cette adaptation a ses limites. Sur les plus petites exploitations, la surface et les moyens de travail, disponibles en quantités trop faibles, pèsent lourdement sur l'emploi de la main-d'œuvre. Le sous-emploi est généralisé et c'est la cause fondamentale du handicap de ces exploitations dans la compétition économique propre à une société capitaliste. Les plus pauvres d'entre elles sont éliminées. Les autres survivent momentanément grâce à un soutien des prix qui assure à leurs travailleurs le montant des dépenses monétaires de consommation des catégories sociales les plus démunies tout en permettant aux exploitants plus favorisés d'empocher de fructueuses rentes différentielles.

Mais d'autre part, même lorsque l'adaptation des systèmes de production aux contraintes d'exploitation se fait dans des conditions optimum d'emploi de la main-d'œuvre, on constate qu'à dimension économique égale, les exploitations dans lesquelles la valeur des moyens de travail engagés par travailleur est la plus faible sont économiquement désavantagées. On en a du reste un témoignage direct dans l'inégale concentration des exploitations selon les systèmes de production. La concentration des exploitations est la plus forte pour les systèmes de production où la valeur des moyens de travail engagés par travailleur est la plus élevée, et c'est une preuve de leur rentabilité. Le modernisme de la production céréalière contraste avec l'archaïsme de la production laitière.

En cantonnant les régions de petites exploitations dans les productions les moins mécanisables, les moins maîtrisées techniquement, l'évolution actuelle du système

(17) Pour donner un exemple qui nous est familier, à égalité de moyens de travail engagés, la capacité de travail d'un agriculteur est d'autant plus grande que le nombre de jours disponibles pour les travaux agricoles est plus grand.

(18) Cf. CARLES R. — Les disparités d'évolution du revenu agricole de 1970 à 1971. *Economie et Statistique*, n° 43, mars 1973.

Tableau 1 — *Facteur de production, produits et revenus RICA, France entière 1971*

Système de produc- tion (1)	Actif brut			Surface agricole utile			Main-d'œuvre		Charges réelles			Produit d'exploitation			Revenu agricole	
	total (foncier + exploit- ation)	dont fon- cier	actif brut emprun- té % actif brut total	totale	dont faire- valoir direct	par UTA (2)	totale	dont sala- riée	globales	dont moyens de travail (3)	moyens de travail par UTA	total	par ha	par UTA	total	par UTA familiale
	1.000 F	%		ha	%	ha	UTA	%	1.000 F	1.000 F	1.000 F	1.000 F	F	1.000 F	1.000 F	1.000 F
AG 1	770,2	57	24	105,1	36	43,8	2,4	42	154,1	105,7	44,0	251,9	2.397	105,0	98,2	71,3
AG 2	274,3	59	15	36,2	40	22,6	1,6	13	49,6	37,8	23,6	84,0	2.318	52,5	34,9	25,7
TB 1	486,1	43	28	87,8	26	32,5	2,7	30	123,0	89,0	33,0	195,1	2.222	72,3	72,8	38,6
TB 2	237,0	50	19	35,7	38	17,9	2,0	10	51,4	39,1	19,6	86,2	2.410	43,1	35,6	20,7
BT 1	438,0	43	24	88,1	29	31,5	2,8	29	91,8	64,6	23,1	144,7	1.643	51,7	53,9	26,8
BT 2	250,0	50	16	33,2	47	14,4	2,3	9	41,9	32,6	14,2	74,5	2.241	32,4	33,3	16,1
BT 3	142,3	52	14	15,9	56	8,4	1,9	5	21,9	17,6	9,3	41,6	2.619	21,9	20,1	11,3
B 1	464,0	46	22	78,3	41	30,1	2,6	23	71,2	47,5	18,3	121,8	1.556	46,8	51,8	26,4
B 2	234,2	45	20	33,1	43	15,8	2,1	10	36,7	28,0	13,3	67,0	2.023	31,9	31,1	16,2
B 3	144,5	48	13	15,6	56	8,7	1,8	6	22,4	18,6	10,3	41,8	2.089	23,2	20,0	11,5
B 4	72,2	44	9	7,5	62	5,0	1,5	0	13,3	11,8	7,9	23,1	3.076	15,4	10,2	7,1
BPV 2	276,8	46	24	30,2	48	13,7	2,2	9	57,6	46,8	21,3	92,3	3.055	42,0	35,3	17,5
BPV 3	175,9	48	20	15,5	58	7,8	2,0	5	36,7	32,1	16,1	59,2	3.812	29,6	23,1	12,0
CF 4	259,4	76	36	7,6	77	3,5	2,2	36	42,1	28,2	12,8	61,8	8.089	28,1	20,3	14,8
Moyenne	289,9	49	19	40,8	50	18,0	2,2	14	52,7	38,9	17,5	89,3	2.450	40,0	37,5	21,3

(1) AG = agriculture générale. TB = terres arables et bovins. BT = bovins et terres arables. B = bovins. BPV = bovins, porcins, volailles. CF = cultures fruitières. Les numéros désignent les classes de SAU : 1 = > 50 ha. 2 = 20 à 50 ha. 3 = 10 à 20 ha. 4 = 5 à 10 ha.

(2) UTA = unité - travail - année (capacité de travail d'un homme pendant un an).

(3) Moyens de travail = charges réelles - (salaires + charges sociales + fermage + impôts + frais financiers).

Tableau 2 — Composition du produit d'exploitation. RICA, France entière, 1971

Système de production	Céréales %	Racines et tubercules %	Cultures spéciales %	Divers végétaux %	Total végétaux %	Bovins Equidés %	Lait %	Ovins Caprins %	Porcs %	Aviculture et divers %	Total animaux %	Divers %	Produit d'exploitation	
													%	1.000 F
AG 1	67,8	15,0	1,0	6,4	90,2	3,3	2,0	1,6	ε	0,7	7,6	2,2	100	251,9
AG 2	58,2	13,4	5,2	8,9	85,7	4,1	2,7	1,3	1,4	2,3	11,8	2,5	100	84,0
TB 1	40,4	13,2	1,9	5,3	60,8	16,8	15,6	1,7	2,0	0,9	37,0	2,2	100	195,1
TB 2	38,7	9,4	2,0	6,2	56,3	13,5	19,3	1,7	3,9	2,5	40,9	2,8	100	86,3
BT 1	31,2	3,5	0,2	3,8	38,7	25,6	23,2	6,0	3,0	1,0	58,8	2,5	100	144,7
BT 2	22,2	3,5	2,1	6,0	33,8	25,4	25,2	3,5	6,1	3,2	63,4	2,8	100	74,5
BT 3	15,8	3,1	3,3	10,5	33,2	23,5	26,5	2,4	5,9	5,5	63,8	3,0	100	41,6
B 1	10,5	ε	1,3	1,9	13,7	49,2	28,7	2,8	2,5	0,9	84,1	2,2	100	121,8
B 2	6,4	0,4	1,6	2,1	10,5	41,6	36,9	2,8	3,7	1,7	86,7	2,8	100	67,0
B 3	3,2	0,6	1,2	3,7	8,7	38,0	40,4	2,1	5,3	2,8	88,6	2,7	100	41,8
B 4	0,9	0,6	ε	2,4	3,9	42,9	40,0	2,0	3,2	3,6	91,7	4,4	100	23,1
BPV 2	6,9	0,6	0,4	2,6	10,5	27,0	27,6	2,9	25,4	2,6	85,5	4,0	100	92,3
BPV 3	3,8	0,5	1,7	3,8	9,8	21,1	27,7	2,1	29,5	5,9	86,3	3,9	100	59,2
CF 4	0,8	0,9	86,8	5,9	94,4	0,3	0,3	0,2	ε	0,5	1,3	4,3	100	61,8

Tableau 3 — Répartition des cultures, effectifs du cheptel. RICA, France entière, 1971

Système de production	REPARTITION DES CULTURES (ha)							BOVINS						PORCINS	VO-LAILLES
	Céréales	Divers terres labou-rables	Cultures fourra-gères	Prairie perma-nente	Cultures spéciales	Jachères	SAU	Effectifs			Vaches laitières % total bovins	Nombre de bovins pour 100 ha	Nombre de bovins par UTA		
								Vaches laitières	Autres bovins	Total bovins					
AG 1	77,10	15,73	4,93	5,93	1,07	0,35	105,11	2,7	8,4	11,1	24	10,6	4,6	0,5	38
AG 2	25,07	5,09	2,38	2,15	0,85	0,69	36,23	1,4	3,8	5,2	27	14,4	3,3	2,3	51
TB 1	44,61	10,60	10,05	19,93	1,22	1,37	87,79	15,5	35,2	50,7	31	57,7	18,8	13,6	55
TB 2	20,13	3,40	5,11	6,30	0,26	0,08	35,70	8,8	12,5	21,3	41	59,7	10,7	6,8	64
BT 1	32,61	3,07	14,44	35,87	0,12	1,93	88,05	17,6	43,8	61,4	29	69,7	21,9	11,5	51
BT 2	13,33	1,43	7,19	10,58	0,58	0,13	33,24	10,8	18,5	29,3	37	88,3	12,7	10,1	64
BT 3	6,02	0,69	3,48	5,07	0,40	0,20	15,87	6,9	8,0	14,9	46	93,7	7,8	6,4	57
B 1	12,87	0,88	14,08	50,06	0,07	0,33	78,29	17,6	67,3	84,9	21	108,4	32,7	6,7	33
B 2	5,38	0,36	7,25	19,88	0,11	0,16	33,12	13,5	29,3	42,8	32	129,3	20,4	5,9	50
B 3	2,31	0,19	3,03	9,74	0,14	0,13	15,55	9,6	14,2	23,8	40	152,6	13,2	4,9	34
B 4	0,98	0,13	1,65	4,49	0,04	0,23	7,52	5,9	6,4	12,3	48	164,0	8,2	1,5	24
BPV 2	7,52	0,54	8,13	13,24	0,27	0,52	30,21	13,4	25,1	38,5	35	127,5	17,5	54,1	113
BPV 3	4,04	0,25	3,61	7,33	0,27	0,04	15,54	9,0	11,4	20,4	44	131,6	10,2	32,5	304
CF 4	0,35	0,10	0,09	0,29	6,54	0,27	7,64	0,2	0,1	0,3	67	3,9	ε	0,1	9
Moyenne	14,89	2,39	6,50	15,64	0,57	0,34	40,33	10,6	23,1	33,7	35	98,2	15,3	9,0	57,1

